



## Délibération du Comité syndical N° 928-03-22

### Objet : Composition des instances Comité SCOT et Comité Unique de Programmation

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à la salle de l'Evel – A Evellys- Remugol sur convocation de son Président Claude VIET

Etaient présents :, GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, JARNIGON Michel, LE BOUEDEC Joseph, LE CORF Henri, LE BRETON Bernard, LE STRAT Sylvette, POURCHASSE Michel, ROBIN Guénaël, ROLLAND Benoit, VIET Claude,

LEMEE Yves, MOREL Martine

Etait excusé : Daniel AUDO

Secrétaire de séance : Laurent GANIVET

Date des convocations : 17 mars 2022

Nombre de membres  
en exercice : 13

Présents : 11  
Absents : 2

Comité SCOT	5 titulaires C VIET B LE BRETON J MARIVAIN M POURCHASSE L GANIVET	3 titulaires S HAMON H LE CORF MC TALMONT
CUP	3 titulaires + 3 suppléants  C VIET / JL LE TARNEC J LE BOUEDEC / D AUDO M JARNIGON / S LE STRAT	2 titulaires + 2 suppléants  C BIHOES / MC TALMONT N BAUCHE-GAUAUD / P BOUEDO

⇒ Après en avoir débattu, les membres du Comité syndical approuvent à l'unanimité la composition ci-dessus du Comité SCOT et du Comité Unique de Programmation (CUP) et autorise le Président à signer les documents s'y rapportant.

Fait à Pontivy,  
Le 4 avril 2022  
Le Président,  
Claude VIET

 SYNDICAT MIXTE  
DU PAYS  
DE PONTIVY